



## Dossier de candidature

# Création de logotype – Projet « Togo Créatif »

### Inscription

#### ARTICLE 1 :

En cohérence avec la démarche générale du projet qui propose de professionnaliser et transmettre grâce aux disciplines artistiques, « Togo Créatif » souhaite que sa communication repose sur des propositions créatives et artistiques.

Dans ce cadre, cet appel est ouvert de façon très large aux professionnels suivants : artistes, plasticiens, photographes, designers, graphistes, illustrateurs, typographes, en individuel ou en collectif, etc.

#### ARTICLE 2 :

Pour participer, il est impératif de constituer un dossier comprenant :

1. une note d'intention avec un principe de création et une à trois pistes créatives aboutissant à des propositions de logo pour le projet de « Togo Créatif ».
2. un CV et/ou un portfolio présentant le candidat.
3. une version PDF imprimable du présent règlement signée sur chaque page.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Les dossiers présélectionnés sont conservés par « Togo Créatif », qui accusera réception par retour de mail de tous les dossiers reçus.

### Calendrier

#### ARTICLE 3 :

Dépôt des dossiers complets avant le 16 septembre 2022

Le dossier de candidature et les éléments associés doivent être adressés par mail aux adresses suivantes :

✉ [direction@institutfrancais-togo.com](mailto:direction@institutfrancais-togo.com) ET [administration@institutfrancais-togo.com](mailto:administration@institutfrancais-togo.com)

#### Objet : Proposition Logo TC - Nom du candidat

- Présélection du 17 au 23 septembre 2022 – annonce le 26 septembre 2022
  - ◆ un comité des partenaires est chargé de la présélection des projets
  - ◆ deux à trois participants retenus seront prévenus par mail le 26 septembre
- Ajustements des créations entre le 27 septembre et le 7 octobre 2022
- Sélection définitive le 11 octobre 2022
- Finalisation du logo et livraison le 21 octobre 2022,

#### ARTICLE 4 :

Le dossier comprendra les livrables suivants

- le logo finalisé et ses éventuelles déclinaisons
- le logo en formats : AI, HD, BD, fond transparent, PNG, JPG, TIFF.



## Prix

### ARTICLE 5 :

Les participants non retenus ne seront pas dédommagés pour leur participation à l'appel à projet.

### ARTICLE 6 :

Le lauréat recevra un prix de 500 000 FCFA pour la conception et la finalisation du logo.

### ARTICLE 7 :

Le lauréat s'engage à détenir les droits d'auteurs du logo. Sous réserve du respect de ses droits moraux, il cède expressément au représentant du projet Togo Créatif et ses partenaires (DUE, IFT, GI) les droits de propriété intellectuelle afférents à son œuvre.

## Annulation de l'appel à projet

### ARTICLE 8 :

L'Institut français du Togo, représentant le projet « Togo Créatif », se réserve la possibilité de suspendre la consultation et de déclarer l'appel à projets infructueux à l'une des étapes dans le cas où le nombre et la qualité des réponses ne satisferaient pas les exigences de qualité de « Togo Créatif ».

Je reconnais avoir pris connaissance du présent règlement et l'accepte, (mention manuscrite).

**Date :**

**Signature :**

